

ELECTIONS COMMUNALES

Bureau principal
de la Commune _____

Procès-verbal du tirage au sort des témoin•te•s

L'an deux mille _____, le _____ à _____ heures _____ le/la président•e du bureau principal de la commune, assisté•e du/de la secrétaire, a procédé, en exécution des art. 205 et 235 de la loi électorale, au tirage au sort des bureaux où les témoin•te•s et suppléant•e•s désigné•e•s par les candidat•e•s ou les mandataires des listes de candidat•e•s pour l'élection du _____ auront à remplir leur mandat. Cette opération a donné le résultat suivant:

Bureaux	Témoin•te•s		* Candidat•e•s: * Listes:
	Titulaires	Suppléant•e•s	
Principal			
2 ^e Bureau			
3 ^e Bureau			
4 ^e Bureau			
5 ^e Bureau			
6 ^e Bureau			

* à biffer ce qui ne convient pas

7 ^e Bureau			
8 ^e Bureau			
9 ^e Bureau			
10 ^e Bureau			
11 ^e Bureau			
12 ^e Bureau			
13 ^e Bureau			
14 ^e Bureau			
15 ^e Bureau			
16 ^e Bureau			

17 ^e Bureau			
18 ^e Bureau			
19 ^e Bureau			
20 ^e Bureau			
21 ^e Bureau			
22 ^e Bureau			
23 ^e Bureau			
24 ^e Bureau			
25 ^e Bureau			

Notification dudit tirage sera faite en temps utile aux témoin•te•s et témoin•te•s-suppléant•e•s prédésigné•e•s.

Le/La Secrétaire,

Le/La Président•e,